



Conditions générales de participation

Pour toute information complémentaire, merci de vous adresser à M. Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica, 52, rue de Bourgogne 75007 Paris France
Tél : +33 1 45 50 39 50

Date limite de réception : 31 octobre 2012

THEMATIQUE DU PRIX

En 2012, et pour la première année, la Fondation Res Publica, reconnue d'utilité publique par décret du 30 décembre 2005, attribue un prix récompensant un travail universitaire de type mémoire (50 à 70 pages), sur le thème de « L'idée républicaine » (perceptions et représentations et/ou actualité des valeurs républicaines).

La Fondation Res Publica entend, en effet, ouvrir l'éventail de ses recherches aux étudiants de Master 2 ou en voie doctorale désireux de faire connaître leurs analyses.

ORGANISATION ET ATTRIBUTION DU PRIX

La réception des candidatures et des travaux est assurée par l'équipe de la Fondation Res Publica.

Un comité de lecture, présidé par Alain Dejammet, président du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, et composé de membres du Conseil scientifique (universitaires, ambassadeurs, économistes...) est chargé de la lecture des travaux et du choix du mémoire lauréat.

Les dossiers sont diffusés à l'ensemble des membres du jury qui se réunit ensuite pour examiner ces rapports et choisir le lauréat.

La délibération du comité de lecture aura lieu en décembre 2012 et sera remis lors d'une cérémonie au mois de janvier 2013.

La récompense sera de 2 000 euros pour le mémoire lauréat, ainsi que la publication et la diffusion éventuelles du mémoire. Une synthèse (5 pages environ) pourra également être publiée sur le site Internet de la Fondation Res Publica dans le cadre de ses notes et études.

CANDIDATURES

Ce Prix s'adresse aux étudiants de niveau Master 2, ou en voie doctorale, en science politique, histoire contemporaine, économie, relations internationales, sociologie etc.

Pour la présélection, les candidats doivent adresser, par courrier ou par courriel, à la Fondation Res Publica, leur mémoire ainsi que le formulaire de candidature rempli, comportant les éléments suivants :

- une présentation du mémoire, dans lequel figureront l'intitulé complet de l'étude, le domaine de recherche et le niveau du diplôme ; le(s) directeur(s) de recherche ; la date de la soutenance et éventuellement la note obtenue ; le nombre de pages du mémoire.
- un résumé/synthèse du mémoire, dans lequel il convient de mettre en exergue la(es) problématique(s), les thèmes et chronologies traités, les éléments de l'analyse et les conclusions (de 5 à 10 pages).
- le plan du mémoire et un récapitulatif des sources utilisées (bibliographie, archives, entretiens).

Les travaux soutenus les années précédentes sont acceptés.